

ACCUEILLIR

ÉCOUTER

ACCOMPAGNER



Devenez assistant familial

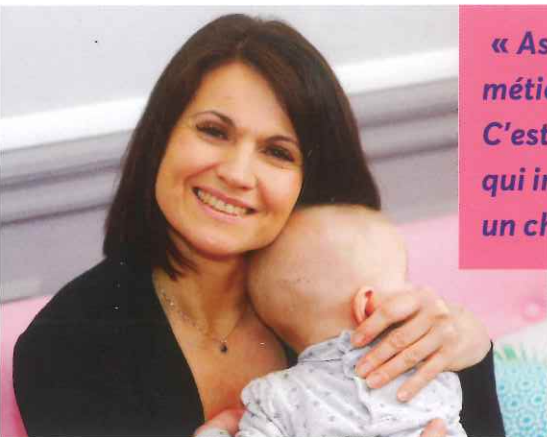
☎ 03 59 73 81 16

Nord
le Département

lenord.fr/assistant-familial

En quoi consiste le métier d'assistant familial ?

- **accueillir en permanence à son domicile** des enfants et des jeunes de moins de 21 ans confiés à l'aide sociale à l'enfance et dont les parents se trouvent en incapacité temporaire d'assumer leur éducation
- **accompagner** les enfants accueillis dans leur vie quotidienne et leur **donner un cadre** éducatif et familial rassurant.



« Assistant familial est un métier intense, qui ne s'improvise pas. C'est une responsabilité qui implique toute la famille, un choix de vie ». Valérie Desicy

« Nous avons de nombreux rendez-vous avec le psychologue et la chargée d'accompagnement. On est très épaulés. » Patrick Sagot



Comment devenir assistant familial ?

Assistant familial est une profession qui s'adresse tant aux femmes qu'aux hommes.

1 Obtenir l'agrément

Pour délivrer l'agrément, les services du Département du Nord évaluent :

- les conditions d'accueil (logement, sécurité...)
- les aptitudes éducatives de la personne

L'agrément est délivré pour 5 ans et peut permettre l'accueil de 3 enfants maximum.

2 Postuler au Département du Nord

La candidature est examinée par la Direction Enfance Famille Jeunesse qui évalue les motivations et les capacités à répondre aux exigences du métier.

3 Se former

L'assistant familial bénéficie d'un stage de 60 heures avant d'accueillir un premier enfant.

4 Accueillir un premier enfant

5 Se professionnaliser

L'assistant familial doit suivre une formation diplômante de 240 heures. Celle-ci est financée et organisée par l'employeur.

L'assistant familial est titulaire d'un Contrat à durée indéterminée (CDI). Il perçoit une rémunération et des allocations liées à la prise en charge des enfants.

Ce métier vous intéresse ?

Contactez le Pôle PMI / Santé de votre Direction Territoriale ou le service PMI de votre secteur.

Vous pouvez trouver la liste des UTPAS sur lenord.fr rubrique **géolocalisation**

Renseignements :

Direction Enfance Famille Jeunesse
Pôle Accueil familial
51 rue Gustave Delory
59047 Lille Cedex



03 59 73 81 16



assfam59@lenord.fr



lenord.fr/assistant-familial

